

CPR-211105

UNIVERSITÉ DE MONCTON

COMITÉ DES PROGRAMMES

Réunion du 5 novembre 2021

9 h

À distance – Microsoft Teams

PRÉSENCES :

Pandurang Ashrit
Claudine Auger
Francis Bourgoïn
Yves Bourgeois
Lynne Castonguay, secrétaire
Olivier Clarisse

Pierrette Fortin
Monique Levesque
Pascale Rioux
Gilles Roy, président
Jean-François Thibault
Stéphanie Wheaton, registraire

PERSONNE EXCUSÉE : aucune

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 9 h.

2. CORRESPONDANCE

Aucune.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R : 01-CPR-211105

Francis Bourgoïn, appuyé par Claudine Auger, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CPR-211004

R : 02-CPR-211105

Jean-François Thibault, appuyé par Pandurang Ashrit, propose :

« Que le procès-verbal CPR-211004 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

5. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-210416

5.1 **(19) Demande de modifications au programme de Baccalauréat en science infirmière (doc. 23 et 23A et 23B/20-21)**

Le président fait le point sur le dossier. Il rappelle que le Sénat académique a adopté diverses propositions cette année. Ces propositions urgentes faisaient partie d'un plus grand projet de modifications au programme de Baccalauréat en science infirmière.

Le grand projet est toujours à l'étude. Le président indique qu'il s'agit d'un dossier complexe. Il rappelle que le programme est offert en entier dans les trois campus.

Le Comité passe en revue le contenu de la lettre du 27 octobre. Cette lettre présente la rétroaction de l'ÉRSI en lien avec les sept points identifiés par le Comité de programmes.

Le Comité des programmes soulève les points suivants :

- Au point 1, la réponse de l'ÉRSI ne semble pas indiquer que la nouvelle mouture du B. Sc. inf. prévoit une certaine flexibilité pour construire des passerelles. Le Comité des programmes s'explique mal cette position.
- Au point 4, sur la question des prêts et bourses, on fait porter le fardeau sur les étudiantes et les étudiants. La situation doit être adressée malgré la responsabilité des étudiantes et étudiants.
- Au point 5, on note que l'ÉRSI refuse l'idée d'un critère de promotion progressif.
- Dans certains documents (pour les cours de 1 crédit), on n'indique pas le nombre d'heures de stage ou de laboratoire. Il serait bien de les ajouter.

Le Comité discute longuement de l'ajout d'un cours SINF en physiopathologie. Ceci soulève plusieurs préoccupations.

- Le Comité ne voit pas d'un bon œil que le contenu d'un cours soit différent d'un groupe à l'autre si l'on demande une variation pour le cours BIOL2133. Chaque cours a des objectifs et une description qui lui sont propres. Il faut respecter l'identité d'un cours.
- L'ajout d'un cours dans le programme B. Sc. Inf. entraîne des coûts de livraison supplémentaires pour les trois campus.

5.1 **(19) Demande de modifications au programme de Baccalauréat en science infirmière (doc. 23 et 23A et 23B/20-21)** (suite)

- Sur ce point (ajout d'un cours), on note que les campus de Shippagan et d'Edmundston n'ont pas été consultés.
- Est-ce qu'on peut modifier un cours SINF déjà existant pour y inclure les notions manquantes en physiopathologie?

Globalement, le Comité des programmes est d'avis que les réponses aux questions posées ne tiennent pas compte des commentaires du Comité des programmes. L'ÉRSI présente un programme encore plus complexe. Le Comité des programmes reconnaît qu'il y a des aspects pointus à considérer et des enjeux de fond, mais il faut continuer à chercher de nouvelles solutions.

Le Comité des programmes souhaite inviter la directrice de l'ÉRSI et la doyenne de la FSSSC afin qu'elles puissent présenter l'ensemble du dossier.

Prochaines étapes :

- Faire une refonte du dossier au complet en éliminant les éléments qui ont déjà été adoptés au Sénat académique.
- Créer un seul document aux fins de l'étude. Prière de paginer le document et présenter une table des matières.
- Faire une révision des formulaires liés aux cours afin qu'ils soient complets (heures, livraison, etc.).
- Déposer au Secrétariat général le document refondu et les documents liés au mapping des compétences/plan en préparation de l'examen NCLEX. Le calendrier impliquant douze activités réseau doit également être déposé.
- Organiser une réunion extraordinaire du Comité des programmes pour discuter du dossier.

Prière de déposer les documents au Secrétariat général d'ici le 30 novembre 2021.

Suivi : FSSSC

5.2 **(21) Modifications à deux cours existants en éducation : EDUC6234 et EDUC6252 (doc. 26/20-21)**

Aucun nouveau document.

6. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-201203**

6.1 **(16) Liste des cours surannées (doc. 9 et 9A/20-21)**

Aucun nouveau document.

6.2 **(21) Stages**

Aucun nouveau document.

7. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-200817 (EXTRAORDINAIRE)**

7.1 **(3) Suivi du rapport de planification académique incluant les activités du sous-comité (doc. 1/20-21)**

Aucun nouveau document.

8. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-191108**

8.1 **(15) Projet de règlement sur le dossier des études (doc. 5/19-20)**

Aucun nouveau document.

8.2 **(16) Proposition de modification du règlement 23 sur les modalités d'admission (doc. 6 et 6A/19-20)**

Aucun nouveau document.

8.3 **(17) Projet de modification des règlements 31.1 et 32.1 (doc. 7/19-20)**

Aucun nouveau document.

8.4 **(18) Banque de cours des OFG – Cours de deux crédits**

Aucun nouveau document.

9. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-191008**

9.1 **(14) Projet de règlement pour le régime à mi-temps (doc. 1 et 1A/19-20)**

Aucun nouveau document.

9.2 **(17) Changements proposés au Certificat en gestion des ressources humaines (doc. 4/19-20)**

Aucun nouveau document.

10. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-190613**

10.1 **(23) Élagage de cours – cours surannées en foresterie (doc. 51/18-19)**

Aucun nouveau document.

11. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-190314

11.1 (20) Politique sur la création, la modification et l'abolition d'un cours (doc. 33 et 33A/18-19)

Aucun nouveau document.

12. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-181206

12.1 (14) Modification du programme de Maîtrise ès sciences (nutrition-alimentation) (doc. 6 et 6A/18-19)

Aucun nouveau document.

13. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-180622

13.1 (11) Modifications au libellé de l'OFG-2 (doc. 28/17-18)

Aucun nouveau document.

13.2 (16) Programmes auxquels l'admission fut suspendue depuis plus de deux ans (doc. 33 et 33A/17-18)

Aucun nouveau document.

14. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-170606

14.1 (4) Modification au cours GMEC1014

Aucun nouveau document.

15. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-170209

15.1 (19) Entente interinstitutionnelle entre l'UdeM et le CCNB – Reconnaissance des crédits du CCNB au Baccalauréat en gestion de l'information (doc. 26/16-17)

Aucun nouveau document.

16. MODIFICATION À LA MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION POUR NUAL3100 ET NUAL4100 (doc. 5/21-22)

La Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC) propose un changement au système de notation des cours NUAL3100 *Pratique professionnelle I* et NUAL4100 *Pratique professionnelle II* du système de notation alphabétique au système de notation Succès/Insuccès.

16. MODIFICATION À LA MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION POUR NUAL3100 ET NUAL4100 (doc. 5/21-22) (suite)

Le président explique que la FSSSC a présenté un projet en 2019 et que ce changement avait été noté. Toutefois, aucune proposition formelle n'accompagnait le dossier et, en fin de compte, cette modification n'a pas été faite au Comité des programmes. Cela dit, la FSSSC indique que dans les plans de cours de ces deux cours, le système de notation Succès/Insuccès est déjà utilisé. En conséquence, il serait approprié que cette modification entre en vigueur immédiatement.

Le Comité discute de la problématique. Il n'est pas de bon aloi de modifier une description de cours, des objectifs de cours, un système de notation et autres au cours d'un semestre. Cela dit, dans les circonstances, la modification est déjà annoncée.

Le Comité considère que la situation est exceptionnelle.

La proposition suivante est mise aux voix :

R : 03-CPR-211105

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le Comité des programmes accepte que le système de notation pour les cours NUAL3100 Pratique professionnelle I et NUAL4100 Pratique professionnelle II passe du système de notation alphabétique au système de notation Succès/Insuccès et que, pour des raisons exceptionnelles, cette modification entre en vigueur immédiatement. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

17. ABOLITION DU COURS PSYC8400 INTERNAT (doc. 6/21-22)

Le président explique que le cours PSYC8400 *Internat* faisait partie de l'ancien programme de Ph. D. clinique. La dernière inscription remonte à 2013.

La proposition suivante est mise aux voix :

R : 04-CPR-211105

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Que le Comité des programmes accepte l'abolition du cours PSYC8400 *Internat*. »*

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

18. PRÉSENTATION DU VRER – AMÉLIORATION DES PROCESSUS ASSOCIÉS À LA CRÉATION ET AUX MODIFICATIONS DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

À l'aide de diapositives électroniques, le président lance une discussion sur l'amélioration des processus associés à la création et aux modifications des programmes d'études.

D'emblée, on constate que le processus est lourd. Bien que divers aspects du processus soient en ligne, le processus devrait être entièrement en ligne.

Les points suivants sont soulevés :

- Il serait intéressant d'avoir un système où l'on pourrait avoir accès à la dernière mouture du programme. Un système d'archivage serait intéressant.
- Il serait bien d'avoir un outil « suivis des modifications » qui pourrait faciliter les corrections.
- Il faut prévoir un endroit pour les correspondances qui font habituellement partie du document final.
- Le Comité des programmes pourrait examiner la question de la ligne de temps. Créer un programme ne devrait pas prendre cinq ans. Créer un cours ne devrait pas prendre un an. Si nous développons une ligne de temps, il faut savoir gérer les attentes.
- Si l'on développe un système, peut-on imaginer l'utiliser pour d'autres aspects administratifs (rapports de voyage, charges professorales, autres)?
- Qu'est-ce qui se fait ailleurs dans les universités et les collèges? Ont-ils des logiciels pertinents?
- Il faut développer une vision claire à savoir où mettre les efforts.
- Il serait bien de prévoir le lien avec la publication du Répertoire.
- Les attributions du Comité des programmes doivent-elles être réexaminées afin d'y inclure un volet financier? Est-ce que cela pourrait empiéter sur les attributions du Comité conjoint de la planification? Doit-on réexaminer le processus avec un filtre financier?

La présentation PowerPoint sera distribuée aux membres. Le Comité souhaite examiner ce dossier tout au long de l'année.

Dossier à garder à l'ordre du jour.

19. RÉPERTOIRE DES COURS (doc. 7/21-22)

Le nouveau sous-comité du Répertoire des cours s'est réuni le 27 octobre afin de faire le point sur divers éléments du site Web « Programmes » et du Répertoire en tant que tel.

19. RÉPERTOIRE DES COURS (doc. 7/21-22)

La réunion a également permis de faire le lien entre la section « Futurs étudiants » qui est en construction et le Répertoire.

Quelques éléments à noter :

- Les différentes parties du Répertoire ont été assignées.
- Des suivis dans les unités sont à prévoir pour les ententes institutionnelles.
- Des modifications afin d'améliorer la navigation ont été suggérées.
- Un nettoyage des banques de cours OFG est à prévoir.
- La date de publication du Répertoire est un point important. Il serait bien de l'arrimer avec la date des inscriptions ainsi que les travaux du Recrutement.

Les points suivants sont soulevés :

- Les cours de 2 crédits ou moins devraient être éliminés de la banque de cours OFG.
- Indiquer dans le Répertoire que le cours est cyclique.
- Est-ce possible d'arrimer le Répertoire avec l'offre des cours sur l'année? Nombreux cours ne sont pas offerts, mais sont annoncés dans le Répertoire.

On note que le Répertoire est le reflet des décisions du Comité des programmes et des instances supérieures. Certains des éléments proposés nécessiteront l'aval des instances s'ils sont retenus.

Le sous-comité poursuit son travail.

Il faut garder ce point à l'ordre du jour.

20. AFFAIRES NOUVELLES


Aucune.

21. PROCHAINE RÉUNION

La date de la prochaine réunion régulière est le vendredi 10 décembre à 9 h.

22. CLÔTURE

La séance est levée à 11 h.


Lynne Castonguay, secrétaire générale